

**Compte-rendu de la réunion
de la Commission Administrative du CCAS
du 04/04/2022 à 17 heures 30
Mairie de St Sorlin d'Arves**

Convocation à la réunion faite le 29/03/2022

PRESENTS : MM. BAUDRAY Fabrice, CHARPIN Sandrine, DIDIER Guy, VIAL Brigitte, PARISEL Thérèse

ABSENTS : MM. DAUPHIN Didier (pouvoir à BAUDRAY Fabrice), GUERIN Martine (pouvoir à VIAL Brigitte), GHABRID Karim, NOVEL Dominique

1/ Approbation du compte de gestion 2021

Présentation du compte de gestion 2021 du CCAS établi par le percepteur.

Décision : 7 voix pour

Après vérifications, approbation du compte de gestion 2021 du CCAS.

Arrivée de NOVEL Dominique

2/ Approbation du compte administratif 2021

Décision : 7 voix pour (Fabrice BAUDRAY ne prend part ni au vote ni au débat)

La Commission Administrative du CCAS approuve le compte administratif 2021 du CCAS comme suit :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de clôture 2020 : (1)	+ 178,54 €	+ 680,60 €
Dépenses 2021 : (2)	- 4 626,09 €	- 1 778,36 €
Recettes 2021 : (3)	+ 7 679,06 €	+ 950,00 €
Résultat 2021 : (4)= (2) + (3)	+ 3 052,97 €	- 828,36 €
Résultat de clôture 2021 : (1) +(4)	+ 3 231,51 €	- 147,76 €

3/ Affectation des résultats 2021

Décision : 8 voix pour

Affectation du résultat cumulé 2021 de fonctionnement soit 3231,51 € comme suit : 147,76 € au compte 1068 recettes investissement et 3083,75 € au compte 110 report à nouveau

Inscription des résultats 2021 au budget primitif 2022 du CCAS.

4/ Approbation du budget primitif 2022

Décision : 8 voix pour

Approbation du budget primitif 2022 du CCAS s'élevant à 7 100,75 € en recettes et dépenses de fonctionnement et à 1 647,76 € en recettes et dépenses d'investissement.

5/ Divers

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le Président lève la séance à 18h.